

COMMUNIQUE DE PRESSE

**La Fibre optique dans le Doubs**  
**Signature d'une nouvelle convention d'exploitation pour 15 ans**  
Mercredi 25 novembre 2020 à 20H00  
Au Conseil Départemental, Avenue de la Gare d'Eau à Besançon.



Crédit Photo : Département du Doubs

**M. Denis LEROUX, Président du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, en présence de Mme Christine BOUQUIN, Présidente du Département du Doubs, a signé avec M. David ELFASSY, Président du groupe Altitude Infra une convention de Délégation de Service Public pour exploiter le réseau très haut débit du Doubs pendant 15 ans.**

***D'une délégation à l'autre***

Le Syndicat mixte Doubs Très Haut débit, créé par le Département du Doubs en 2013 en partenariat avec les Intercommunalités, conçoit et construit lui-même le réseau très haut débit du Doubs, puis le fait exploiter sous forme d'une délégation de service public (DSP). L'actuelle délégation arrivant à échéance en septembre prochain, en cohérence avec la stratégie d'aménagement mise à jour par le Département du Doubs en 2018, le Syndicat mixte a organisé une nouvelle mise en concurrence portant sur l'exploitation du réseau pendant 15 ans (2021-2035).

Altitude Infra est le premier opérateur indépendant en France, spécialisé dans les réseaux d'initiative publique. Il accompagne depuis 2014 l'engagement des collectivités du Doubs et la réussite du projet. Il s'agissait d'ailleurs du premier réseau de fibre optique jusque chez l'habitant (FTTH) remporté à l'échelle départementale, par ce groupe à l'époque.

### *Un nouveau contrat de 15 ans*

Devenu l'un des leaders nationaux dans son secteur, Altitude Infra a su présenter la meilleure offre parmi tous les candidats. L'ampleur des engagements techniques et financiers du groupe (parmi lesquels 119 M€ de redevances sur 15 ans), l'implantation locale et les efforts en matière d'insertion, d'emploi et de formation ont ainsi été déterminants pour la collectivité. Les élus ont donc décidé le 2 novembre dernier de renouveler la confiance à ce partenaire pour 15 ans.

La continuité ne doit pas cacher qu'il s'agit bien d'un nouveau contrat, dans un autre cadre et un autre schéma d'exploitation par rapport au précédent. Plus précisément, il s'agit d'une DSP d'affermage : en contrepartie du réseau public mis à disposition, la nouvelle société délégataire versera au Syndicat une part des recettes du réseau sous forme de redevances qui permettront de continuer à financer les investissements départementaux.

**Le partenariat renouvelé entre le Syndicat mixte Doubs THD et Altitude Infra permettra au Doubs de conserver son avance dans le domaine de l'aménagement numérique, de l'inclusion et plus généralement du développement de son territoire. Ce projet place d'ores et déjà le Doubs dans le top 15 des départements français les plus avancés dans le numérique en zone rurale.**

## Le projet Très Haut Débit du Doubs : la fibre pour tous en moins de 10 ans

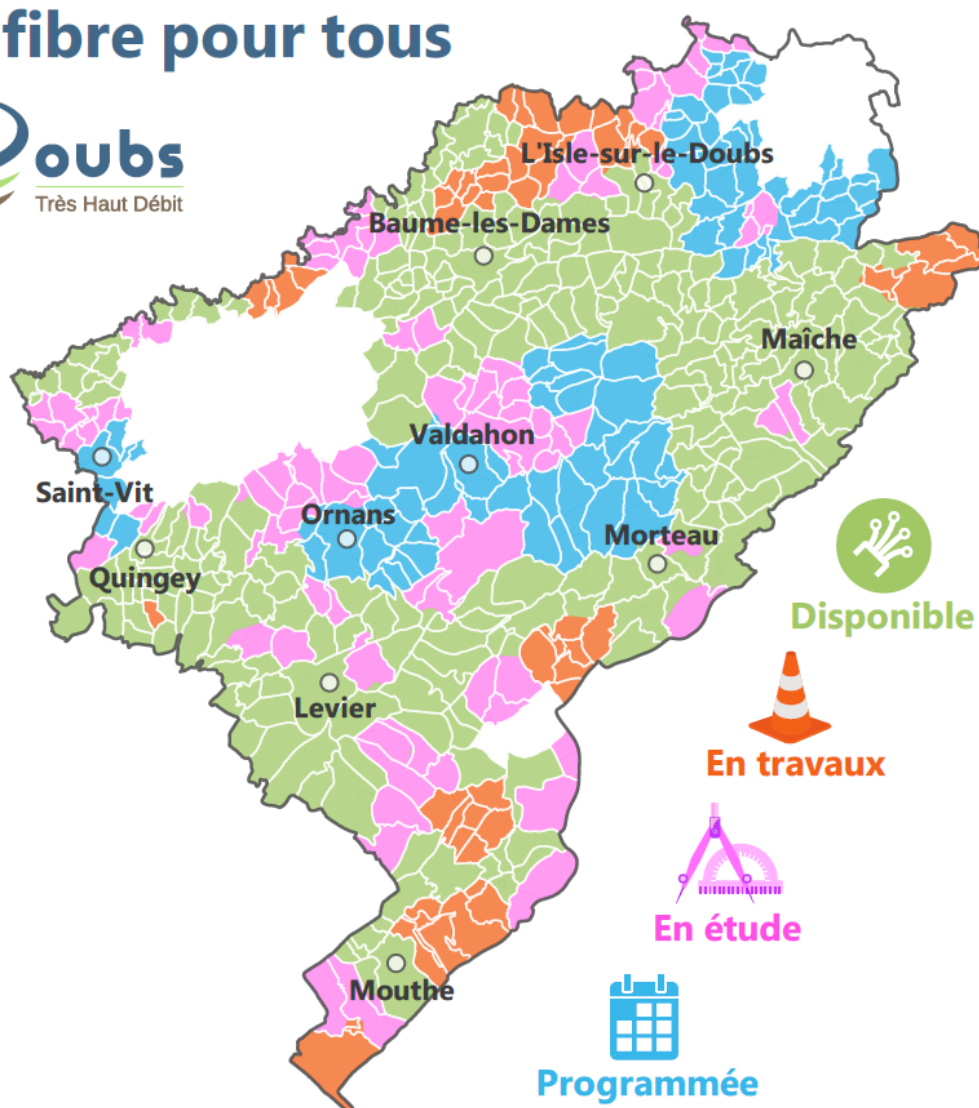
Le projet Très Haut Débit du Doubs a l'ambition d'équiper 100 % de son territoire en fibre optique d'ici fin 2022. Cet objectif, initialement établi à 2027 dans le cadre du Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN) de 2012, a été raccourci de 5 ans pour assurer, sans décalage, la même connectivité numérique de pointe à tous les habitants du Doubs, qu'ils résident en zone rurale, urbaine ou péri-urbaine. Le bras armé du projet est le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit, dont les membres sont à parité le Département et toutes les Intercommunalités du Doubs.

Le Syndicat mixte a ainsi pour mission d'équiper en fibre optique 87 % du territoire départemental du Doubs où réside 40 % de sa population et qui accueille 40% de son économie.

Les travaux représentent 120 000 locaux à rendre raccordables en moins d'une décennie et plus de 5 000 kilomètres de câbles à déployer. A ce jour, 63 000 foyers et plusieurs centaines d'entreprises du Doubs sont déjà éligibles pour près de 23 000 sites utilisateurs (+13 000 sites raccordés depuis janvier 2020 !). Sur les 275 communes déjà équipées, la plupart, et bien souvent la totalité, des opérateurs de services connus ou moins connus, proposent leurs offres sur le réseau Doubs Très Haut Débit.

Le financement du projet d'environ 200 M€ d'investissements s'appuie sur les contributions de ses membres : le Département (32,75 M€) et les intercommunalités (10 € par an et par habitant pendant 15 ans), mais également les subventions de l'Etat (31 M€) et la Région (20,5 M€), l'emprunt et surtout les recettes commerciales via l'exploitant Altitude Infra complétant les besoins.

## La fibre pour tous



## A propos



### SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT

Créé en février 2013 suite aux décisions prises dans le cadre du SDDAN (Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique), ses membres sont le Département et désormais les 16 EPCI du Doubs (Communautés de communes et Communautés d'Agglomération). Sa mission principale : apporter la fibre optique dans la zone d'initiative publique, c'est-à-dire 120 000 foyers entreprises dans tout le département hormis le Grand Besançon, le cœur de PMA et Pontarlier traités par les opérateurs privés.

La première fibre est allumée dès fin 2015 tandis que d'autres communes bénéficiaient d'une amélioration transitoire sur le réseau cuivre (14 000 foyers concernés). Le cap des 50 % d'éligibilité est franchi en septembre 2020, la complétude est attendue fin 2022.

Le Syndicat mixte est donc un outil essentiel à la fois de la cohésion territoriale et de la transition numérique du Doubs qui porte le plus grand chantier d'infrastructures départemental de la décennie. A ce titre, en plus des contributions de ses membres, il bénéficie de soutiens financiers de la part de l'Etat (fonds pour la Société Numérique) et de la Région Bourgogne Franche Comté.

[www.doubs-thd.org](http://www.doubs-thd.org)



### ALTITUDE INFRA

Altitude Infra est le **premier opérateur d'infrastructures télécoms indépendant** en France. En étroite collaboration avec les collectivités locales, qui délèguent leur service public de connectivité très haut débit au Groupe, **10 millions de français** seront éligibles à la fibre optique au terme du déploiement mis en œuvre par les équipes Altitude Infra.

500 collaborateurs qui génèrent plus de 6000 emplois indirects (sous-traitance) et bénéficient de près de 3 milliards d'€ d'investissement pour mener à bien leur projet.

[www.altitudeinfra.fr](http://www.altitudeinfra.fr) ou sur twitter [@altitude\\_infra](https://twitter.com/altitude_infra).

### Contacts presse :

Sylvie Le Roux – 06 28 69 05 24 – [sylvie.leroux@pressentiel.fr](mailto:sylvie.leroux@pressentiel.fr)

Syndicat – 09 71 16 60 20 – [contact@doubs-thd.com](mailto:contact@doubs-thd.com)